La Force en action
UDR Force Ouvrière de Vaucluse

Le Pote Agé

Union Départementale des Retraité(e)s et Pré-retraité(e)s **FORCE OUVRIERE** de Vaucluse

Dispensé de timbrage
Trimestriel n° 37
octobre 2019
déposé le 22.10.2019

AVIGNON CTC
PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Bulletin trimestriel d'information
Imprimé au siège de l'Association
1,50€ - Abonnement annuel **5€**
N° CPPAP : ISSN : 2118-0822

Directeur de la publication:
Laure LAMBERTIN

« Le temps de l'indignation est désormais dépassé. Celui de la révolte organisée doit prendre le relais. »

Claude JENET

Editorial

Allocution FO à la manifestation des retraités du 8 octobre 2019

Jacques FASSIÉ

Chers camarades,

Après la hausse de 25 % de la CSG, après avoir perdu plus de 2 % de pouvoir d'achat en 2018 et plus de 1 % en 2019, alors que notre pouvoir d'achat est en chute libre depuis 25 ans comme le reconnaît le Comité d'Orientation des Retraites, le Président des riches nous prend de nouveau pour cible.

Les retraités n'auront droit qu'à 1 % d'augmentation en 2020 à condition de gagner moins de 2 000 euros brut par mois, et pour les autres ce sera 0,3 %, c'est-à-dire, pour tous, la poursuite de la baisse du pouvoir d'achat.

Tout le monde ne connait pas le même sort ! Les sociétés françaises sont championnes des dividendes versés aux actionnaires : 44 milliards d'euros pour l'année 2018 ! Le gouvernement est, lui, champion des cadeaux à la Finance en allègement de cotisations sociales et autres cadeaux fiscaux..

Et voilà maintenant que le gouvernement découvre un déficit de la Sécurité sociale, ce qui vaut annonce de nouvelles restrictions de notre droit aux soins ; mais ce déficit, c'est le gouvernement qui le crée et l'aggrave par les exonérations de cotisations sociales patronales qui ont pris la suite du CICE.

Quant aux retraites, les plus de 300 milliards versés chaque année à 17 millions de retraités, les spéculateurs et le gouvernement rêvent de s'en accaparer la gestion comme des réserves constituées avec l'argent des travailleurs.

Leur objectif, c'est de bloquer la part des pensions dans les richesses créées (13,8 % du PIB) alors que le nombre de retraités augmente. La même part à se partager entre plus de monde, c'est la baisse des pensions assurée pour tous comme cela s'est passé partout où les retraites à points ont été imposées.

Ceux qui pourront se payer une assurance complémentaire par capitalisation engraissant la Finance survivront, pour les autres, ce sera la misère ou encore plus de misère.

Et quand Macron et Delevoye affirment que les actuels retraités et futurs retraités partant avant 2025 ne seront pas impactés, ils mentent !

Posez la question : est-ce que le niveau actuel des retraites, déjà faible, sera garanti dans le nouveau système ? Ni Macron, ni Delevoye, ni aucun de leurs députés ne répondent !

Leur cynisme leur fait même prétendre qu'il n'y a pas de simulation possible mais, pour vendre leur réforme, le rapport Delevoye était, lui, accompagné de simulations truquées ! Pour qui aurait encore eu des doutes, cela confirme qu'il s'agit bien d'un projet de réforme au compte de la Finance et d'elle-seule, comme les ordonnances Macron, comme la loi Travail, comme la loi de transformation de la Fonction publique.

Ni allocation sociale, ni minimum social, la retraite est un droit, conquis dans la Fonction publique comme dans le privé, à partir de nos salaires.

Ce gouvernement, sourd aux souffrances, sourd à la pauvreté de millions de retraités et de salariés, s'attache à détruire méthodiquement toutes nos conquêtes sociales. Il faut l'arrêter !

La confédération FO soumet la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoye de casse des régimes de retraites.

Tous ensemble, unis, nous pouvons gagner !
A bas les contre-réformes !
Pour la satisfaction de nos revendications, préparons la mobilisation générale, retraités avec les salariés qui vont s'engager dans la grève le 5 décembre.

NOS ACTIVITÉS

Manifestation Nationale Force Ouvrière du 21 septembre contre le Projet Delevoye :

L'UDR FO de Vaucluse était présente

Ce 21 septembre, à l'appel de notre UD, 47 militants Force Ouvrière ont participé à la manifestation nationale convoquée par la confédération pour exprimer son opposition au projet de «réforme» des retraites du gouvernement Macron. Faut-il le souligner, c'est la première fois que notre UD mobilise une délégation aussi importante numériquement dans une manifestation nationale.
Autre point remarquable, qui traduit leur légitime inquiétude pour la pérennité de leur pension, onze camarades retraités étaient présents.

Après un voyage sans histoire en TGV, nous avons eu le temps de déjeuner avant de nous rassembler place Duroc, point de départ de la manifestation. Et c'est sous un beau soleil que nous avons défilé jusqu'à la place Denfert- Rochereau, 15 000 manifestants venant de toute la France aux couleurs de Force ouvrière, derrière les banderoles de leur UD.

Contrairement à bien d'autres manifestations, le cortège était combatif et déterminé, les revendications inscrites sur les banderoles et reprises dans les mots d'ordre tout au long du cortège ne pouvaient laisser planer de doute sur l'aspiration des militants Force Ouvrière :

« ***Non à la retraite par points! Maintien des quarante deux régimes existants! Retrait du projet Macron-Delevoye!*** »

Parvenue sans encombre à son terme, la manifestation s'est conclue par les prises de parole du représentant de la centrale syndicale belge, la FGTB, et de celui d'une des confédérations syndicales italiennes, l'UIL, puis de Yves Veyrier.

Après avoir détaillé tous les motifs pour lesquels le projet Delevoye est inacceptable pour Force Ouvrière, notre secrétaire général a déclaré, entre autres: « ***FO n'ira pas à Canossa, FO n'entend pas cautionner un système qui supprime les régimes existants***...»
Il a été alors ovationné, comme lorsqu'il a affirmé: « ***Les journées de manifestations, aussi nombreuses soient-elles, n'ont pas toujours suffi dans le passé... FO œuvrera à l'unité d'action syndicale la plus large, car sur un tel enjeu elle est nécessaire.*** »

Tout au long de sa prise de parole, les manifestants scandaient: « ***Retrait! Retrait!*** », puis: « ***Grève générale jusqu'au retrait!*** », après qu'il ait déclaré: « ***Nous l'avons dit: s'il faut aller à la grève, nous sommes prêts.*** »

NOS ACTIVITÉS

Juillet : Le 19 juin nous avons envoyé la résolution adoptée par notre Assemblée Générale aux 5 députés du Vaucluse.

Le 2 juillet : un mail de réponse « restant à votre entière disposition »

Le 5 juillet : un courrier « bien notées les revendications exprimées » « par exemple le maintien de l'hôpital de Lauris » pour lequel ce député serait intervenu, « soutien actif … dans le cadre du budget 2020 ». (*remarque : En fait nous demandons le maintien de l'EHPAD de Lauris*).

21 septembre, participation au rassemblement national de FO, (page2).

26 septembre, intersyndicale pour l'organisation de la journée nationale de mobilisation du 8 octobre

3 octobre, conférence de presse.

7 octobre, audience à la Préfecture. Reçus par le directeur de cabinet du Préfet, nous avons insisté sur les mesures inacceptables appliquées aux retraités : maintien de la hausse de la CSG pour une partie d'entre eux, refus d'une augmentation des retraites et pensions au minima à hauteur de l'inflation, nouvelle division annoncée entre les retraités : hausse de 1% pour moins de 2000 euros, 0,3% à partir de 2000 euros et demandé la création de 40 000 postes pour l'accueil ou l'aide à domicile des personnes âgées dépendantes. Nous avons aussi dénoncé le mensonge selon lequel les retraités d'aujourd'hui ne seraient pas impactés par la contre-réforme en préparation. (voir article page 4)

8 octobre : MANIFESTATION

La prise de parole s'est faite devant la Cité Administrative, après avoir fait le compte-rendu de l'audience à la préfecture Jacques Fassié est intervenu sur les positions de FO (son discours constitue l'éditorial de ce journal).

Puis la manifestation s'est rendue à la place de l'horloge. Nous étions environ 500. Le cortège de FO très visible a scandé les mots d'ordre en particulier : « Unité salariés retraités pour la **défense de tous les régimes de retraite** ! Les salariés d'aujourd'hui sont les retraités de demain ».

Le bureau remercie tous les camarades qui ont contribué à la tenue de notre cortège avec la banderole, les drapeaux, chasubles et badges.

NE TOUCHEZ PAS À NOS RETRAITES !

NON au régime par points !

La publication du rapport Delevoye le 18 juillet dernier a fait, et fait encore, couler beaucoup d'encre.
Mais il confirme ce que FORCE OUVRIERE dénonce depuis le début : la création d'un régime universel par points remettra en cause tous les acquis arrachés depuis des dizaines d'années et aboutira à diminuer considérablement le montant des pensions.

Les exemples du rapport Delevoye : une entourloupe

L'étude attentive du rapport le démontre. Il y a manipulation pour essayer de faire passer la pilule : les « cas-type » pris par M Delevoye ne sont pas réalisés dans le cadre des durées de cotisations prévues actuellement mais en allongeant ces durées sans le dire, les portant à plus de 43 ans pour la génération 1980 et à plus de 44 ans pour la génération 1990.
Mais, il y a plus : à aucun moment le rapport ne compare la situation projetée dans le cadre de la réforme avec la situation des actuels retraités…Or, les résultats de cette comparaison sont sans appel : le niveau de retraite va considérablement baisser.

Allongement de la durée de cotisations ou recul de l'âge de départ à la retraite : c'est kif-kif !

Le Président de la République a annoncé que finalement, l'âge de départ était secondaire si on se mettait d'accord sur la durée de cotisation : quelle blague !
Qu'on allonge la durée de cotisations ou qu'on recule l'âge de départ à la retraite, le résultat sera le même : nous faire travailler plus longtemps ! Le système universel par points combine la prise en compte de toute la carrière et un plafonnement des dépenses de retraite. Deux mécanismes qui vont dans le sens d'une diminution inévitable du taux de remplacement, c'est à dire du montant de la pension.

Les retraités actuels ne seraient pas impactés par la réforme : Mon œil !

Le choix du système par points par le gouvernement est fondé sur la volonté de plafonner les dépenses de retraite à 14 % du PIB ce qui est possible puisque la valeur du point sera décidée par le gouvernement. Or, de nouvelles générations de retraités arrivent : 3 à 4 millions de plus d'ici 2025. Pour plafonner ces dépenses, il faudra bien que les retraités actuels comme les nouveaux contribuent. Et, en transformant nos retraites actuelles en points, quoi de plus simple que de bloquer leur augmentation…

La pension de réversion : beaucoup de perdants pour très peu d'élus

L'objectif avoué c'est de ramener le niveau de vie du conjoint survivant à hauteur de 70% des revenus du couple avant le décès : tout le monde sera perdant sauf les conjoints ayant une pension inférieure à 850€ par mois…
Par ailleurs, le rapport préconise entre autres, la suppression du droit à réversion d'une part en cas de divorce et, d'autre part, avant l'âge de 62 ans alors que la règle actuelle ouvre les droits dès 55 ans dans le privé et sans condition d'âge dans le public.

Alors oui, plus que jamais la riposte d'ensemble est nécessaire le 5 décembre !

« VOL AU-DESSUS D'UN NID DE RÉSERVES »

« FO ACTUALITÉ RETRAITES N°90 »

Publié jeudi 26 septembre 2019 Editorial de Philippe Pihet, Secteur Retraites

Le 18 juillet dernier, le Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites (HCRR) a rendu public son rapport.

Le 12 septembre dernier, au CESE le Premier ministre a validé ce rapport, en lui conférant le statut de propositions gouvernementales.

Il n'est pas ici le lieu de revenir sur toutes les raisons qui nous font nous opposer clairement à ce projet, vous avez eu les nombreuses analyses que nous avons faites.

Nous devons cependant dénoncer ce projet de réforme sur un aspect qui n'a pas encore été soulevé : dans la centaine de pages du rapport du HCRR, il n'est jamais évoqué l'action sociale !

Une audition récente à l'Assemblée Nationale nous a permis de dénoncer ce manque auprès de la représentation nationale, laquelle s'est contentée de reprendre les éléments de langage gouvernemental.

Tous les régimes de retraite qui existent aujourd'hui ont une action sociale, pour mémoire, entre la CNAV et l'Agirc-Arrco, il s'agit de plus de 700 millions d'euros par an !

Et que dire de la volonté gouvernementale de faire main basse sur les réserves des régimes complémentaires, sur près de 138 milliards d'euros, 70 appartiennent aux salariés du privé.

Que l'on se comprenne bien, le Service des Retraites de l'État (SRE), qui n'est pas un régime de retraite au sens technique du terme, ne peut en aucun cas posséder des réserves. Il est donc bien clair que les propos qui suivent ne visent pas les agents de l'État, mais bien l'État employeur qui, au mépris de l'ensemble de ses « salariés » que l'on appelle « agents », rompt le contrat social qui le lie à ses salariés.

Un employeur du privé serait déjà devant les juridictions prud'homales !

S'il fallait encore une raison pour s'opposer au projet de réforme, l'État veut capter les réserves existantes (Agirc-Arrco, CNRACL et autres régimes) pour lui permettre de ne pas payer sa part employeur lors de l'intégration des primes dans l'assiette de cotisations retraite de la fonction publique.

Nous avons le devoir de continuer à expliquer, sensibiliser et mobiliser contre ce projet, nous avons le devoir de créer le rapport de force nécessaire pour obtenir gain de cause, à travers l'abandon de ce funeste projet.

Communiqué de presse

Retraites : l'approche comptable de la Cour des comptes conforte FO dans son opposition au régime unique par points

Dans le cadre de son rapport annuel sur la Sécurité sociale, la Cour des comptes pointe notamment le coût des départs anticipés, dont les départs pour carrières longues ou pour pénibilité, qu'elle évalue à près de 14 milliards d'euros. Elle entendrait dissuader le gouvernement d'en maintenir le principe qu'elle ne s'y prendrait pas autrement tant prédomine sur le dossier des retraites la question financière. Dans le même temps, la Cour souligne, cette fois à juste titre, l'enjeu de l'exclusion croissante des seniors de l'emploi, que FO n'a eu de cesse de mettre en avant pour contrer le bien fondé des injonctions gouvernementales et des employeurs à travailler plus longtemps. Il y a là un message quelque peu contradictoire : comment plaider pour mettre en cause les départs anticipés justifiés quand dans le même temps les politiques économiques et des entreprises ne permettent pas de garantir un emploi à celles et ceux qui le voudraient ? Cela conforte en tout cas FO qui conteste une approche comptable des retraites, à laquelle conduirait inévitablement un régime unique par points entre les mains de l'Etat. Pour sa part, FO revendique au contraire, dans le cadre du système actuel et de ses régimes, le maintien des dispositions de départs anticipés prenant en compte la pénibilité du travail et leur application à celles et ceux qui en sont écartés. FO porte aussi la revendication d'instaurer une véritable obligation légale de maintien dans l'emploi et d'embauche pour les salariés âgés de plus de 53 ans.

Paris, le 10 octobre 2019

LE COMBAT POUR LES RETRAITES

Le 8 octobre a été une journée de mobilisation pour la défense des retraites. Force Ouvrière était en première ligne pour cette bataille qui ne fait que commencer. Comme elle l'était déjà en 1995, avec succès. Aperçu dans la presse.

Journal de la Haute Marne
Il est un autre dossier sur lequel Force ouvrière (FO), a d'ores et déjà montré sa détermination, en organisant une manifestation le 21 septembre : c'est le projet de réforme des retraites. Pour le patron haut-marnais du syndicat [Philippe Cousin], qui a présidé hier (mardi) [1er octobre], l'assemblée générale de FO Haute-Marne à Semoutiers, c'est un projet qui ne saurait être accepté. Le quotidien local donne la parole à notre Secrétaire général : Yves Veyrier estime qu'il faut défendre le système actuel de retraite et ses régimes, un trésor national que le monde nous envie a dit le Premier ministre… Face à un président convaincu de la justesse de sa politique, Yves Veyrier pense que la mobilisation peut payer.

Ouest France
L'envoyé spécial du premier journal de la presse quotidienne régionale en termes de tirage, Antoine Victot, a publié un entretien avec Yves Veyrier : Nous ne sommes pas d'accord dès le départ sur le fait d'instaurer un régime universel consistant à capitaliser des points tout au long de sa vie. C'est un point d'achoppement compte tenu du marché du travail avec les interruptions de carrière, notamment pour les femmes, ou sur la pénibilité, l'âge d'entrée dans la vie active. 87% des embauches sont des CDD dont 30% des contrats d'un jour.

L'Humanité
Le numéro d'équilibriste du président de la République. Alors qu'Emmanuel Macron devait donner, ce jeudi [3 octobre] à Rodez (Aveyron), le coup d'envoi du grand débat, deuxième version, cette fois consacré à la réforme des retraites, peu probable que l'exercice de communication suffise à calmer la colère sociale.

Le Monde
Même constatation. S'agissant du fond, ceux qui attendaient des précisions en ont été plutôt pour leurs frais. Non seulement M. Macron n'a pas dévoilé d'arbitrages nouveaux, se retranchant derrière les discussions en cours, mais son propos a parfois été émaillé d'imprécisions.

Le Parisien
Cerise sur le gâteau. L'essayiste Alain Minc, proche d'Emmanuel Macron, le met en garde : s'il persiste à vouloir passer sa réforme en l'état, prédit-il, l'exécutif risque la sortie de route.

Le dossier des retraites concentre finalement l'ensemble des sujets

Extraits de l'Edito de Yves Veyrier, Secrétaire Général, Info-Militante n° 3314 mercredi 16 octobre 2019

« ***Ce qui ressort, de plus en plus, est que le dossier des retraites concentre finalement l'ensemble des sujets. Garantir un véritable emploi dès l'entrée dans la vie active jusqu'à l'âge de la retraite, éliminer la précarité qui est à l'évidence devenue, pour trop d'entreprises et maintenant pour l'administration, un mode de gestion flexible de l'emploi, augmenter les salaires, le SMIC, assurer l'égalité tant dans l'emploi que dans les rémunérations entre les femmes et les hommes, réexaminer les aides publiques et allégements de cotisations aux entreprises… c'est là l'urgence et non à la remise en cause du système de retraite et de ses régimes. Nous nous sommes d'ailleurs adressés en ce sens au Haut-Commissaire, Jean Paul Delevoye, pour lui dire encore notre refus et lui porter nos revendications, conformément au mandat du CCN.*** »

EST ENGAGÉ

Jeudi 5 décembre : toutes et tous en grève et dans l'action !

Les organisations syndicales et de jeunesse s'engagent à construire un plan d'action contre le projet de réforme de retraites par points et pour gagner un renforcement, une amélioration du système actuel de retraites solidaire et intergénérationnel.

L'émergence et la construction de luttes dans les différents secteurs professionnels, montrent la nécessité d'apporter des réponses aux salarié-es en termes d'emploi, de salaires, d'égalité entre les femmes et les hommes, de conditions de travail… Autant de sujets qui sont étroitement liés aux questions de la retraite et que l'actuel projet de réforme gouvernemental aggravera.

Les organisations vont initier et impulser des assemblées générales sur les lieux de travail et d'études, des débats publics sur tout le territoire, des interpellations des élu-es locaux et nationaux, des initiatives de sensibilisation de toute la population pour échanger sur la réforme et sur les modalités d'actions et de riposte collective.

Les organisations syndicales et de jeunesse (CGT, F0, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL, UNEF) appellent l'ensemble des salarié-es du secteur privé comme du secteur public, des retraité-es, des privé-es d'emploi, des jeunes, à une 1ère journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre 2019.

Montreuil, le 16 octobre

LES REGARDS SE TOURNENT VERS LE 5

Désormais, les regards se tournent vers le 5 décembre et la position du CCN de proposer de rejoindre les appels à la grève lancés à partir de cette date par l'unité d'action syndicale la plus large.

On comprend aussi qu'il faut maintenant donner l'impulsion. Il faut faire passer nos informations, nos analyses, notre conviction qu'ensemble, on peut gagner. Il faut réunir autour de soi et convaincre.

Actifs, retraités, chômeurs, étudiants, lycéens tous concernés.

Union Départementale des Retraité(e)s et Pré-retraité(e)s FORCE OUVRIERE de Vaucluse

BP 80010
20 Avenue Monclar
84004 AVIGNON CEDEX 1

Téléphone : 04 90 14 16 30
Télécopie : 04 90 14 16 39
Messagerie : udrfo84@yahoo.fr
Notre site :http://udrfo-84.e-monsite.com

AU PROGRAMME : pour un moment récréatif

La cinéphilie ouvre sur le monde et l'histoire. Et si nous allions nous y promener ?

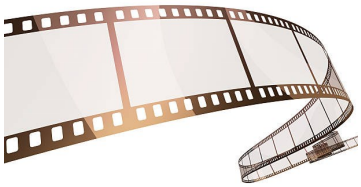

Pour une première « promenade » le 29 novembre, à 14 h, retrouvons nous salle du Rex (Montfavet) pour regarder un film. (Ouvert aux conjoints, familles, amis … intéressés)

On commencera par une vraie fiction où rien n'est vrai (sauf les uniformes des officiers). Un film de guerre sans mort, avec quatre mariages et … pas d'enterrement. Du grand cinéma américain !
Et plus tard : Quoi de plus ressemblant à une institutrice et ses élèves dans une école qu'une autre institutrice avec ses élèves dans une autre école ? Comme élève, comme parent ou comme enseignant, on a tous connu cela ! Oui mais si l'école se trouve sur une île du Japon, si cela se passe entre 1928 et 1945, au-delà de l'empathie pour les personnages, c'est comme un formidable voyage dans l'espace et dans le temps.
1940, l'Inde est une colonie britannique, elle comprend ce qui s'appelle encore le Bengale et s'étend jusqu'aux frontières de la Birmanie occupée par l'armée japonaise. Génie stratégique ou crime de guerre ? Churchill et l'état-major britannique font vider les silos à grain pour éviter que les japonais ne s'en emparent. Filmant le village dans cette situation, le cinéaste montre sa vie à travers son organisation en castes.

A LA DECOUVERTE DE

Côtelettes de chevreuil cuites au barbecue

La chasse est ouverte et avec le beau temps pourquoi ne pas faire un barbecue pour y faire cuire des côtelettes de chevreuil ?

MARINADE
75 cl de vin blanc sec
1 carotte
1 gousse d'ail
2 échalotes
1 oignon
1 feuille de laurier
1 brin de romarin
1 branche de persil
1 brin de thym
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
Poivre

Réalisation

Pour la marinade prendre un grand plat, y verser l'huile d'olive, le vin blanc. Ajuster la quantité de vin blanc à la quantité de côtelettes (la marinade devant les recouvrir)

Peler et détailler oignon, carotte, échalotes en rondelles puis les déposer au fond du plat. Ajouter l'ail pilé, le persil haché, le laurier, le romarin, le thym, le poivre.

Mettre les côtelettes à mariner durant 2 heures au minimum et plus si la bête est âgée. Mettre au frigidaire.

Faire cuire chaque côté 2 à 3 minutes au barbecue (un peu plus selon que l'on préfère la viande saignante ou plus cuite)

Faire réduire la marinade pendant environ 15 minutes, la passer, lier, saler. Ajouter 1 cuillère à café de fond de veau.

Présenter les côtelettes de chevreuil sur un plat de service avec la sauce chaude en saucière.

Les côtelettes peuvent être accompagnées d'une purée de pommes de terre et potiron, de pommes de terre bouillies, de haricots verts, d'une purée de marrons, de cèpes, …

Bon appétit !

Dernière minute :

Au moment de boucler l'édition de notre publication, nous apprenons que la **cérémonie des vœux** de l'Union Départementale se déroulera dans les locaux de l'UD-FO le

10 janvier 2020
à partir de 17h30